

Débats d'EUROGIP 2017

jeudi 2 mars

Paris, France

**La santé-sécurité au travail,
un levier de performance
pour l'entreprise**



Conférence européenne

**Programme
Profil des intervenants
Informations pratiques
Bulletin d'inscription**

Conférence organisée par EUROGIP





THÈME DES DÉBATS D'EUROGIP DU 2 MARS 2017

Souvent perçue comme une contrainte et une charge financière, la santé-sécurité au travail (SST) représente pourtant un levier de performance pour l'entreprise et peut s'avérer particulièrement rentable. Cet aspect souvent sous-estimé sera au cœur des Débats d'EUROGIP, qui se tiendront le 2 mars 2017 à Paris.

En introduction à la conférence, des experts nous aideront à mieux comprendre les notions dont il sera question tout au long de la journée et à faire le lien entre SST et performance.

Une première table ronde sera consacrée aux analyses internationales et européennes relatives au ratio coûts-bénéfices de la santé-sécurité au travail ou de la réhabilitation, mais aussi au coût des risques psychosociaux ou encore à l'intérêt économique de la santé-sécurité au travail pour les PME.

Une deuxième table ronde réunira des entreprises de taille et de secteurs variés qui témoigneront du retour sur investissement d'actions mises en place pour prévenir les risques professionnels (liés aux poussières de bois, à la manutention de charges) ou en faveur du bien-être des collaborateurs. Il sera également question du partenariat entre préventeur et employeur pour conjuguer santé au travail et performance.

La parole sera ensuite donnée aux représentants des partenaires sociaux européens, sectoriels et généralistes, puis en conclusion à la Direction des risques professionnels en France ainsi qu'à la Direction de la communication de son homologue en Allemagne, la DGUV.

OBJECTIF DES DÉBATS D'EUROGIP

Chaque année depuis 2003, EUROGIP organise une conférence sur un thème relatif à la prévention ou à l'assurance des accidents du travail - maladies professionnelles en Europe. L'objectif des Débats d'EUROGIP est de favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les acteurs concernés.

Les Débats d'EUROGIP sont organisés sous la forme de tables rondes, animées par un journaliste professionnel, à l'issue desquelles un temps est consacré aux questions - réponses entre les intervenants et les participants.

PROGRAMME DES DÉBATS D'EUROGIP 2017

Débats d'EUROGIP - 2.3.2017

Paris, France

La santé-sécurité au travail,
un levier de performance
pour l'entreprise

9h00 Ouverture des Débats d'EUROGIP

Patrick Néron, Président du Conseil d'administration, EUROGIP

Introduction aux Débats - Quel lien entre SST et performance?

Roxane Duret, Docteur en Sciences de gestion, Directeur Santé, Sécurité et Environnement France, Groupe JCDecaux

Marc Lassagne, Maître de conférences en sciences de gestion à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), Directeur pédagogique du Mastère spécialisé "Management global des risques"

Christian Trontin, Économiste, Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Impact économique de la SST: les analyses internationales, européenne et française

Nicolas Echarti, Collaborateur scientifique, Relations internationales, DGUV (*Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung*)

Dietmar Elsler, Chef de projet, Unité Prévention et recherche, EU-OSHA

Christian Felten, Secrétaire général, Comité de Prévention pour le secteur du transport, Association internationale de sécurité sociale (AISS)

Juliet Hassard, Maître de conférences en santé psychologique du travail, Département de psychologie, Université de Nottingham Trent

Joël Poix, Responsable de la mission Prévention et performance, Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)

12h00 Déjeuner sur place

13h30 Retour d'expérience: les témoignages des entreprises et des préventeurs

David Le Glanaër, Associé, SYD CONSEIL

Marius Šereiva, Spécialiste santé-sécurité, Statga

François Hutteau, Expert Excellence opérationnelle, Groupe Allergan

et **Luc Thomasset**, Préventeur ergonome, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Rhône-Alpes, co-porteur du projet ELENCE

Christian Mostosi, Médecin du travail, Centre de services interentreprises (CESI)

et **Jean-François Stéphane**, Conseiller en santé-sécurité, Aéroport de Bruxelles Sud Charleroi

Point de vue et orientations de partenaires sociaux européens

Esther Lynch, Secrétaire confédérale, Confédération européenne des syndicats (CES)

Jean-Louis Marchand, Président, Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)

Rebekah Smith, Conseiller senior, Département des affaires sociales, BusinessEurope

Ulrik Spannow, président du groupe de coordination santé-sécurité au travail, Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (FETBB)

Conclusion

Marine Jeantet, Directrice, Direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS-DRP)

Gregor Doepke, Directeur de la communication corporate, Responsable de la presse, DGUV (Assurance sociale accident allemande)

17h Fin des Débats

Les Débats seront animés par **Régis de Closets**, journaliste

Ouverture des Débats d'EUROGIP



Patrick Néron, EUROGIP

Membre du Conseil d'administration d'EUROGIP depuis plusieurs années, Patrick Néron en assure la présidence depuis septembre 2014. Il a également siégé à la

Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles au titre de la CFTC (Confédération

française des travailleurs chrétiens). Au sein de cette confédération, il est Conseiller national "santé au travail". Patrick est également membre de Comité technique national pour la prévention des risques professionnels et vice-président de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Midi-Pyrénées.

Introduction aux Débats - Quel lien entre SST et performance ?



Roxane Duret, Groupe JCDecaux

Après un diplôme d'ingénieur en Bâtiment Travaux Publics (ESTP Paris) et un master recherche en management des risques (master SDMR, GRID, Arts et Métiers Paris Tech), Roxane Duret entre en 2007 dans un grand

groupe de l'industrie de la construction. Elle y occupera le poste d'ingénieur prévention, puis de responsable du service Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) d'une entité du groupe.

Parallèlement, elle commence une thèse de doctorat en sciences de gestion à l'IAE (Paris 1 Sorbonne) en recherche-intervention. Roxane rejoint le groupe JCDecaux en 2015 au poste de directeur HSE France et soutient sa thèse en novembre 2016. Ses travaux de recherche portent sur l'étude de l'institutionnalisation des risques santé-sécurité par une organisation. Au travers de l'étude du cas de l'industrie de la construction, elle mobilise notamment la théorie des représentations sociales du risque pour proposer un modèle d'aide à la décision des stratégies de prévention.

coresponsable de l'équipe de recherche "risques et organisations", qui associe l'ENSAM, l'École normale supérieure de Rennes et l'IAE de Paris au sein du Groupe de recherche en gestion et organisation (GREGOR) de l'IAE de Paris. Ses travaux portent sur le management des risques industriels, sur la santé et sécurité au travail et plus généralement sur l'intégration de l'incertitude dans les processus de management, domaine qui trouve des applications dans des champs divers, de la gestion des ressources humaines à la logistique. Marc a travaillé, en France et aux États-Unis, avec des entreprises telles que le Bureau Veritas, EDF, Bouygues, Liebherr, L'Air Liquide... Outre ses publications dans des revues académiques, il est notamment le coauteur d'un ouvrage de référence sur le coût social du stress professionnel, paru en 2012.



Marc Lassagne, École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)

Marc Lassagne est diplômé de Sciences Po Paris (section service public) et de l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne (sciences économiques). Il est ancien élève de l'École

normale supérieure de Cachan, lauréat de l'agrégation d'économie-gestion et docteur en sciences de gestion. À l'ENSAM, il assure des enseignements de management des risques, d'analyse de la décision, de management stratégique, de responsabilité sociale d'entreprise et d'épistémologie. Il dirige la spécialité de master recherche "Sciences de la décision et management des risques" et le master spécialisé "Management global des risques", classé depuis plusieurs années comme la meilleure formation française en gestion des risques par le cabinet indépendant SMBG. Marc est



Christian Trontin, Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Christian Trontin est économiste, responsable du laboratoire "Gestion et organisation pour

la santé et la sécurité au travail" à l'INRS. Ses travaux portent sur les aspects économiques de la prévention des risques professionnels. Il a plus particulièrement travaillé sur les mécanismes de l'assurance des risques professionnels et de ses incitations (la prévention au regard de la théorie des contrats), l'évaluation macroéconomique (il est notamment le coauteur d'un ouvrage sur le coût social du stress professionnel, paru en 2012) ainsi que microéconomique (évaluation du coût de l'accident du travail, analyse coût-bénéfice et retour sur investissement de la prévention). Christian participe aux travaux de l'équipe de recherche "risques et organisations", qui associe l'ENSAM, l'École normale supérieure de Rennes et l'IAE de Paris au sein du GREGOR (Groupe de recherche en gestion et organisation de l'IAE de Paris), notamment sur la question des incitations et l'utilisation des "nudges".

Impact économique de la SST : les analyses internationales, européenne et française

**Nicolas Echarti, Assurance accident allemande (DGUV)**

Nicolas Echarti est associé de recherche en relations internationales à la DGUV (*Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung*). Il collabore actuellement avec l'Association internationale

de la sécurité sociale (AISS) à une étude sur les avantages générés par le retour au travail (qui sera présentée lors des Débats d'EUROGIP) et à un projet de thèse sur les effets sur le marché du travail du retour au travail. Avant de rejoindre la DGUV, Nicolas a travaillé comme stagiaire à la Société allemande de coopération internationale (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ*). Nicolas est économiste ; il a un master en politique publique et développement humain avec une spécialisation dans la conception des politiques de protection sociale et le financement (développée par l'Organisation internationale du travail, OIT). Il a également une licence de sciences, en économie internationale et affaires économiques (Université de Maastricht). Nicolas est un adepte du basket et du "cabaret politique" !

**Dietmar Elsler, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)**

Dietmar Elsler travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine de la santé et de la sécurité. Il est actuellement chef de projet à l'EU-

OSHA, qui se situe à Bilbao (Espagne). Dietmar est chargé de projets sur les aspects économiques de la santé au travail, tels que le coût des accidents et des maladies pour la société, l'analyse coût-bénéfice des actions en matière de santé et de sécurité ou la création d'incitations économiques pour de meilleures conditions de travail. Il coordonne en outre le programme d'échanges de bonnes pratiques pour les partenaires des campagnes de l'EU-OSHA pour des lieux de travail sains comme les entreprises internationales (Toyota, Siemens, Generali...), les partenaires sociaux et les organisations professionnelles. Dietmar travaille dans le domaine de la santé et de la sécurité depuis 1996. Avant d'entrer à l'Agence européenne en 2006, il a été chef de projet à l'Institut fédéral allemand pour la sécurité et la santé au travail (BAuA), d'abord dans le service des Affaires internationales à Dortmund, puis dans le service Stratégie à Berlin.

**Christian Felten, Association internationale de la sécurité sociale (AISS)**

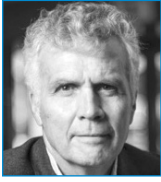
Christian Felten est chef du service de Santé au travail et d'hygiène industrielle au sein du département Prévention de la Caisse allemande d'assurance accident du Transport

commercial, de la logistique du service postal et des télécommunications (*BG Verkehr*). C'est un expert en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il anime le groupe de travail spécial sur les lignes directrices de l'AISS relatives aux maladies professionnelles. En sa qualité de Secrétaire général de la Section internationale chargée de la prévention dans les transports au sein de l'AISS, il encourage et soutient l'échange d'expertise au niveau mondial sur les questions de santé et sécurité au travail dans les transports.

**Juliet Hassard, Université de Nottingham Trent, Grande-Bretagne**

Juliet Hassard est maîtresse de conférences en psychologie de la santé au travail à l'École de Psychologie de l'Université de Nottingham Trent. Avant d'occuper ce poste, elle était

directrice adjointe du Centre pour une vie professionnelle durable au Collège Birkbeck de l'Université de Londres. Juliet a obtenu son doctorat en psychologie appliquée à l'Université de Nottingham en 2013. Son domaine de recherche porte sur l'analyse de l'impact du travail et des facteurs organisationnels sur la santé des salariés et des organisations en s'attachant particulièrement à comprendre ces relations dans le contexte de la durabilité. Elle a mené des recherches pour l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) dont le rapport sur le coût du stress, la Commission européenne, le Bureau britannique pour la santé et la sécurité (HSE) et le Conseil britannique de la recherche économique et sociale. Juliet a de nombreuses publications à son actif dans le domaine de la psychologie de la santé au travail : articles évalués par des pairs (*Journal of Occupational Health Psychology, Health Promotion International, Occupational Medicine, OSHwiki.eu...*), rapports de recherche, chapitres de livres et livres. Elle a présenté ses recherches lors de certaines conférences parmi les plus prestigieuses consacrées à la psychologie et à la santé au travail. Juliet est invitée à intervenir dans de nombreux ateliers de formation professionnelle et conseille les entreprises sur les questions relatives au travail et au bien-être.



Joël Poix, Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP)

La mission de l'OPPBTP est de conseiller, former et informer les entreprises du secteur de la construction à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et à l'amélioration des conditions de travail. Grâce à son réseau de 340 collaborateurs répartis dans 18 agences en France, l'OPPBTP accompagne les entreprises dans l'analyse des risques, la réalisation du document unique, la mise en œuvre de leur plan de formation. Il propose ainsi des services et des formations personnalisés et met à disposition diverses publications, outils pratiques, fiches conseils pour aider celles-ci

dans leur gestion de la prévention. Joël Poix est responsable de la mission Prévention et performance. Plutôt que d'établir un discours basé sur ses propres intuitions, l'OPPBTP s'est engagé dans un vaste travail de mesure et d'analyse du lien entre performance économique et prévention sur un panel représentatif d'entreprises du bâtiment et des travaux publics. Plus de 210 cas, issus d'une centaine d'entreprises volontaires ont ainsi été soigneusement disséqués, analysés sur le terrain, au regard de différents critères. Et le résultat se confirme d'année en année : oui, la prévention ça rapporte ! Concrètement, et en moyenne sur les cas analysés, pour un euro investi dans une action de prévention, le gain économique est de 2,34 euros.

Retour d'expérience: les témoignages des entreprises et des préventeurs



David Le Glanaër, SYD CONSEIL

Co fondée en 1999 par David Le Glanaër, SYD Conseil œuvre aujourd'hui dans le domaine de l'accélération de la transformation digitale des entreprises (ERP, CRM, Conseil, Infrastructures, Externalisation). David est par ailleurs délégué national à la prospective au sein du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD). Conférencier, prospectiviste, il est aussi initiateur du label TomorrowTogether. Pour que cette démarche prospective soit globale, il la partage avec clients, prospects, institutions et collectivités, afin de la transmettre, la valider et l'enrichir. Les thèmes des conférences organisées concernent les transformations sociétales, les mutations technologiques et leur impact sur les stratégies d'entreprises, l'évolution des organisations.



Marius Šereiva, Statga, Lituanie

Né en Lituanie, Marius Sereiva est diplômé en gestion des affaires et psychologie du travail (Dublin Business School, Irlande) avec un 3^e cycle en santé, sécurité et gestion des risques (Université Robert Gordon d'Aberdeen). Il travaille comme spécialiste de la santé et de la sécurité pour UAB "Statga" depuis près d'un an, avec la mission d'assurer un environnement de travail sûr et sain pour l'atout le plus précieux de l'entreprise : ses salariés. En tant qu'organisation socialement responsable, UAB "Statga" est consciente de l'importance de la santé et de la sécurité au travail, une partie fondamentale de sa stratégie d'entreprise. Elle s'efforce constamment d'améliorer la santé et la sécurité au travail en faisant des évaluations des risques, en respectant les exigences légales et les normes, en dispensant de la formation et en sensibilisant les salariés, en contrôlant les activités quotidiennes et les processus de production, en fixant de nouveaux objectifs de gestion des risques et en les réalisant. La direction de UAB "Statga" a compris que des moyens efficaces devaient être développés pour traiter les problèmes de santé et de sécurité. Par ailleurs, elle s'est rendu compte que les travailleurs étaient réticents à utiliser les équipements de protection individuelle qui leur étaient fournis. Pour trouver une solution au problème identifié, des tests ont été réalisés et il a été décidé d'investir dans les dispositifs individuels de purification de l'air pour 42 métallurgistes, 36 soudeurs et 6 peintres sur métaux. Depuis 2011, UAB "Statga" a construit une nouvelle usine et embauché environ 300 salariés. Elle construit actuellement une deuxième usine qui devrait être totalement opérationnelle d'ici à septembre 2017.



Luc Thomasset, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Rhône-Alpes François Hutteau, Groupe Allergan

Pour prévenir notamment les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques dans les entreprises, la CARSAT Rhône-Alpes s'investit depuis plus de dix ans avec ses partenaires en agissant sur les leviers organisationnels. Ce travail a conduit à développer une nouvelle approche conciliant santé et performance globale. Désormais, pour améliorer la santé au travail via la transformation des situations de travail, la CARSAT développe une stratégie de prévention qui se décline selon trois approches : "Risqué", "Organisation de la Prévention" et "Santé & Performance". Cette dernière est l'objet du projet partenarial innovant ELENCE mené en Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Il a pour ambition de placer l'Humain au cœur du développement et du fonctionnement des entreprises. Son déploiement passe par la mobilisation des partenaires institutionnels (État, Région, CARSAT, ARACT) et privés (Thesame, Ecam-Agera...), par l'engagement des filières et secteurs professionnels et enfin par la montée en compétences des réseaux ressources (Enseignement supérieur, Formation continue, Consultants). En parallèle, le site de Pringy du groupe pharmaceutique Allergan expérimente à sa façon ce concept en développant une démarche "lean" s'appuyant sur une synergie performance et bien-être au travail. François Hutteau, expert excellence opérationnelle chez Allergan et Luc Thomasset, préventeur ergonomiste à la CARSAT Rhône-Alpes et co-porteur du projet ELENCE, témoigneront de leur expérience.



Christian Mostosi, Centre de services interentreprises (CESI), Belgique

Pendant ses années d'études de médecine, Christian Mostosi n'avait qu'une seule chose en tête : l'orthopédie. Toutefois, en dernière année, le cours de médecine du travail l'a convaincu que c'était la voie idéale pour lui. Médecin du travail depuis 2005, il est principalement intéressé par le monde industriel et la toxicologie. Christian a également suivi des formations dans divers domaines, notamment en tabacologie et en psychothérapie. Vers 2013, il reprend l'aéroport de Charleroi (BSCA) dans son portefeuille d'entreprises affiliées dont il a la charge au CESI. Le conseiller en prévention de BSCA (J.-F. Stéphane) avait commencé à s'intéresser à la manutention de charges et à l'ergonomie en soute d'avion depuis quelques années. Tous deux ont donc démarré une étroite collaboration sur l'étude de ce lieu de travail peu connu pour tout mettre en

œuvre afin d'améliorer la pénibilité des bagagistes malgré les contraintes importantes. Christian Mostosi est convaincu qu'il faut insister davantage sur l'information et la formation du travailleur, revoir et remettre en question les méthodes d'apprentissage actuelles.



Jean-François Stéphenne, Aéroport de Bruxelles Sud Charleroi, Belgique

Jean-François Stéphenne est diplômé d'un master en sciences de la motricité, orientation ergonomie (diplôme de physiothérapeute) de la Faculté de Médecine (département des

Sciences de la motricité) de l'Université Catholique de Louvain, d'un certificat de médecine de catastrophe de l'Université Libre de Bruxelles et d'un diplôme universitaire de conseiller en prévention de niveau 1 (Hygiène & sécurité) de la Faculté polytechnique de Mons. Jean-François a été officier pompier

(volontaire) au service régional d'incendie de la ville de Thuin de 1999 à 2007, responsable logistique du plan catastrophe au département incendie de l'aéroport Bruxelles Sud Charleroi de 2000-2008. Depuis, il est responsable du département Hygiène, Sécurité et Environnement de cet aéroport. En matière d'encadrement et de recherche, Jean-François est depuis 2002 coordinateur manutention à l'Institut de Formation de la Province de Hainaut, département de formation pompiers & ambulanciers. Depuis 2004, il supervise les travaux de fin d'études scientifiques à orientation biomécanique/ergonomique à la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa, département Sciences de la motricité). De 2010 à 2013, il a réalisé une étude et recherche sur l'évaluation de l'activité électromyographique et cinématique du dos lors de la manutention manuelle de bagages en soute d'avion et, de 2012 à 2014, sur le thème: La taille influence-t-elle la stratégie de manutention en position agenouillée dans un espace restreint?

Point de vue et orientations des partenaires sociaux européens



Esther Lynch, Confédération européenne des syndicats (CES)

De nationalité irlandaise/britannique, Esther Lynch a été élue secrétaire confédérale de la CES lors du Congrès de Paris en 2015. Elle a une grande expérience du mouvement

syndical, tant en Irlande qu'au niveau européen et international. Avant de rejoindre la CES, elle était responsable de la législation et des affaires sociales du Congrès irlandais des syndicats (ICTU), qu'elle représentait auprès du Conseil d'administration de l'Autorité irlandaise pour la santé et la sécurité, du Comité consultatif de la Commission européenne pour la libre circulation des travailleurs et de l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que dans différents comités et groupes de travail de la CES. Elle est membre du Centre international pour les droits syndicaux. Esther a commencé sa carrière syndicale dans les années 1980 en tant que déléguée du personnel. Elle a été conseillère politique de la ministre irlandaise des Affaires sociales (aujourd'hui vice-Premier ministre), Joan Burton, avant d'entrer à l'ICTU en 1993. Esther est diplômée en gestion et en droit de l'Institut de technologie de Dublin et donne des cours de droit à l'Université nationale d'Irlande à Maynooth. Très intéressée par la culture et les médias, Esther termine une maîtrise en communication axée sur les médias sociaux dans les campagnes syndicales.



Jean-Louis Marchand, Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC)

Jean-Louis Marchand est ingénieur diplômé de l'École Polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications.

Il commence sa carrière à la Direction Générale des Télécommunications (aujourd'hui Orange), puis rejoint Cochery-Bourdin-Chaussé, devenue Eurovia, filiale routière du groupe Vinci, où il exerce les fonctions de directeur général délégué et pilote notamment l'internationalisation de l'entreprise. Membre du Bureau de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), Jean-Louis Marchand est nommé à la Présidence de la FIEC en juin 2016, après en avoir été Vice-président. La FIEC a été créée en 1905. Elle compte 29 membres provenant de 26 pays européens (dont la Turquie).



Rebekah Smith, BUSINESSEUROPE

Rebekah Smith est conseillère principale dans le département des Affaires sociales de BUSINESSEUROPE où elle est responsable de la santé et de la sécurité, de la protection sociale et de l'inclusion et de la responsabilité

sociale des entreprises. Elle travaille à BUSINESSEUROPE depuis neuf ans et dans le domaine des affaires de l'Union européenne depuis quinze ans. Elle coordonne les employeurs membres du Comité consultatif pour la santé et la sécurité au travail, du Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale et du Conseil de direction de l'EU-OSHA à Bilbao. Elle est membre du Forum européen des pensions et du Comité de coordination du Forum plurilatéral sur la responsabilité sociale des entreprises et elle est chargée d'assurer la liaison entre BUSINESSEUROPE et le Comité "Protection sociale" de l'UE. Elle a été auparavant directrice des Politiques et de la Communication pour un cabinet conseil basé à Bruxelles aidant les représentants de PME britanniques à jouer un rôle actif en matière de politique communautaire. Elle a également travaillé pour le bureau de représentation d'une région du Royaume-Uni auprès de l'UE. Rebekah a obtenu un master en études européennes, elle a étudié à l'Université de Hull au Royaume-Uni et à l'Université d'Osnabrück en Allemagne.



Ulrik Spannow, Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (EFBWW)

Ulrik est titulaire d'un master en planification socio-économique et d'un diplôme en leadership. Il travaille comme conseiller en

politique de santé et de sécurité au travail (SST) depuis plus de 15 ans. Il préside aujourd'hui le groupe de coordination de la SST à l'EFBWW. Cette fédération compte 72 syndicats affiliés dans 31 pays dans l'industrie de la construction, des matériaux de construction, du bois et de l'ameublement et la sylviculture. Ulrik travaille au Danemark comme responsable syndical de la Fédération danoise des travailleurs du bâtiment et du bois (BAT) qui regroupe sept syndicats de la construction au Danemark. Il est membre du Conseil danois de la SST et d'autres comités et réseaux SST.

Conclusion



Marine Jeantet, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Médecin spécialiste en santé publique, Marine Jeantet démarre sa carrière en 2002 à l'Agence française des produits de santé

(Afssaps) avant de rejoindre la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) comme référente pour le médicament et les dispositifs médicaux. En 2007, elle rejoint la direction de la Sécurité sociale (DSS) en tant qu'adjointe au sous-directeur du financement du système de soins, prenant notamment en charge la construction et le suivi de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), ainsi que la coordination de la partie maladie du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). En 2010, elle devient conseillère médicale du directeur de la Sécurité sociale et œuvre sur des sujets tels que la modernisation de l'offre de soins et les expérimentations de nouveaux modes de rémunération des professionnels de santé dans les maisons, pôles et centres de santé. En 2011, elle intègre l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et mène des missions variées, principalement dans le domaine de la santé et de la protection sociale. Début 2015, Marine rejoint la CNAMTS comme directrice des risques professionnels.



Gregor Doepke, Assurance accident (DGUV), Allemagne

Depuis 2007, Gregor Doepke est directeur de la communication de la DGUV (*Deutsche Gesetzliche Unfallversicherung*). La DGUV est née de la fusion du HVBG, la Fédération des

caisses allemandes d'assurance accident pour l'industrie et l'artisanat, et de la Fédération des caisses d'assurance accident du secteur public. Entré au HVBG en 1994, Gregor a pris la direction de la communication institutionnelle en 1998. Gregor est également membre du Conseil d'administration de l'Association allemande pour la sécurité, la santé et l'environnement de travail depuis 2003. Il siège aussi au curatorium de la Fédération allemande du sport pour personnes handicapées. De 1991 à 1994, il a occupé un poste de chef de projet à la Commission européenne au Luxembourg.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : jeudi 2 mars 2017

Déroulement : accueil café et inscription des participants à partir de 8h30, ouverture des Débats à 9 heures, fin des Débats à 17h (merci de respecter cet horaire pour les derniers intervenants).

Lieu de la conférence : Maison de la RATP, 75012 Paris

Langues de travail (traduction simultanée): anglais, français

Inscription : nous vous remercions par avance de bien vouloir impérativement retourner le bulletin d'inscription dûment complété par mail à eurogip@eurogip.fr. L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement des frais de participation.

Frais de participation : ils comprennent la participation aux Débats, le déjeuner (pris sur place) et les actes (qui seront publiés au plus tard fin juin 2017) et s'élèvent à 165 € TTC (TVA 20 %). Ils sont à régler de préférence par virement bancaire (les informations bancaires vous seront adressées par mail à réception de votre bulletin d'inscription) ou par carte bancaire sur www.eurogip-debats.fr. Quel que soit le mode de règlement, merci de retourner par mail le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété en respectant les champs à remplir si le "payeur" n'est pas le participant aux Débats d'EUROGIP.

Toute personne ne s'étant pas acquittée des frais de participation avant la conférence ne pourra être admise.

Confirmation : à réception du règlement, EUROGIP vous adressera une confirmation de participation ainsi que le plan d'accès à la salle de conférences (par mail uniquement).

Annulation : seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient avant le 16 février 2017. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Vous avez la possibilité de vous faire remplacer. Dans ce cas, merci d'en informer EUROGIP.

Facturation : une facture sera adressée à réception du règlement. Si la mention d'un n° de bon de commande est nécessaire, merci de bien vouloir l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Secrétariat : EUROGIP, 51, avenue des Gobelins - F-75013 Paris Tél.: +33 (0) 1 40563040 - eurogip@eurogip.fr

Pour découvrir nos activités, nos publications, notre newsletter,
rendez-vous sur www.eurogip.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX DÉBATS D'EUROGIP DU JEUDI 2 MARS 2017

à compléter et à renvoyer impérativement
à eurogip@eurogip.fr

Informations concernant le participant aux Débats d'EUROGIP

(les champs marqués d'un sont obligatoires)*

M. Mme Nom*

Prénom*

Entreprise/Organisme

Fonction

Tél.*

E-Mail*

Adresse*

.....

CP et ville*

Pays*

Participera aux Débats d'EUROGIP du 2 mars 2017 (déjeuner et actes inclus, 165 € TTC)

Informations concernant le payeur

*(les champs marqués de** sont obligatoires en cas de règlement par une entreprise/organisation)*

Les frais sont payés* : par virement bancaire par CB sur le site www.eurogip-debats.fr
par le participant* oui non (merci alors de renseigner les champs ci-dessous**)

Entreprise/Organisme**

Adresse de facturation**

.....

N° TVA intracommunautaire**

N° SIRET**

Nom et téléphone de la personne à contacter

.....

Réf. du bon de commande (si nécessaire)

J'ai pris note des conditions de réservation et d'annulation que j'accepte

Date* **Signature***